

Vacances d'été
Associations 91400



Accueil de loisirs Ville de Gainneville

Depuis 1992, notre association propose aux familles et comités d'entreprises de la région des accueils de loisirs et des centres de vacances. Aujourd'hui nous sommes nouvellement missionnés par la Mairie de Gainneville pour la gestion de votre accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Afin d'assurer une continuité de service à l'attention des familles Gainnevillaises, l'association propose à chaque vacances scolaires un programme d'animation à destination des enfants de la commune avec restauration le midi pour un accueil à la journée.

Les dates : du 6 au 31 juillet et du 3 au 21 août 2020

Situation : Groupe scolaire Aragon

Public : de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans

Tarifs : La journée : 9,00 €

Réduction selon le coefficient familial Caf :

Quotient de 001/399 : 4,00 € - 400/649 : 2,00 € - 650 à 915 : 1,00 €

Documents et informations à fournir : Une attestation de la CAF de moins de 3 mois pour les quotients inférieurs à 915, certificat de vaccination à jour, fiche sanitaire de liaison, justificatif de domicile. Adresse mail et numéro de téléphone.

Inscription et règlement :

A la salle municipale à côté de la Mairie : (Minimum 3 jours par semaine)
mardi 16 et 23 ; jeudi 18 et 25 juin 2020 de 15h30 à 18h30

L'inscription et le règlement de l'accueil de loisirs sont obligatoires avant chaque période de vacances.

Les horaires d'ouverture du centre :

Du lundi au vendredi : journée de 8h00 à 17h30

Journée type

8h00 – 9h30 Accueil échelonné

9h30 - 10h00 Répartition par groupe/Présentation de la journée

10h00 - 11h30 Ateliers culturels, artistiques ou sportifs

11h45 - 13h00 Repas

13h00 - 14h00 Temps libre + sieste

14h00 - 16h00 Grand jeux

16h00 - 16h30 Bilan journée et goûter

17h00 – 17h30 Départ échelonné et fermeture du centre

Ce tableau est donné à titre indicatif, le déroulement de la journée peut être modifié selon les activités proposées.

PRECISION : Les programmes d'animations et les fiches d'inscription seront disponibles sur notre site internet à partir du 1^{er} juin. www.sansdetour.lh.fr

L'adhésion annuelle groupe pour l'ensemble des familles de 80,00 € est réglée par la Mairie.

